



Publication communale No 13

Faoug, le 31 mai 2022

RESEAU D'EAU POTABLE – RESTRICTION DE CONSOMMATION

Suite à la météo de ces dernières semaines ainsi qu'à l'état actuel de sécheresse, le niveau de la nappe phréatique a baissé.

Aussi, dès ce jour, il est demandé à la population d'utiliser l'eau potable avec parcimonie. De privilégier la douche plutôt qu'un bain, par exemple, et de ne pas laisser les robinets trop longtemps ouverts.

Il est notamment interdit, jusqu'à nouvel avis :

- d'arroser les gazons ;
- de remplir les piscines ;
- de laver les voitures

L'eau à côté du cimetière peut toujours être prélevée gratuitement, le transport incombe à l'utilisateur. Merci de votre compréhension et de respecter ces restrictions jusqu'à nouvel avis.

EAUX USEES – station de Faoug

Suite à un curage de notre station d'épuration par une entreprise spécialisée, nous constatons qu'il y a beaucoup trop d'huiles ou graisses dans les conduites. Nous rappelons qu'il ne faut pas déverser les huiles dans les évier et qu'elles peuvent être déposées à la déchetterie dans les conteneurs spéciaux. Un geste simple pour préserver nos installations. Merci.

BUREAU COMMUNAL

Veillez prendre note que le bureau communal sera totalement **fermé pour les vacances d'été** du

Jeudi 04 août au samedi 13 août 2022.

Veillez contrôler dès à présent la validité de vos documents de voyage ainsi que le solde de votre carte pour l'élimination des déchets, car il n'y aura aucune permanence durant ce laps de temps.

Cette annonce paraîtra à plusieurs reprises pour rappel.

La Municipalité